

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des griottes à l'attention de monsieur Patrick Roger, commissaire enquêteur

De : >

Date : 20/10/2022 à 21:49

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

51310 Champguyon.

Bonjour, je suis ravi de pouvoir vous donner mon opinion sur ce projet éolien autour de chez moi. Cela fait presque trente ans que je vis ici.

J'aurais aimé participer aux réunions publiques et obtenir directement des réponses à mes interrogations et contres-arguments. Décider d'un parc éolien autour d'habitation est une décision importante qui demande réflexions de tous et partages d'informations vérifiées.

Néanmoins, je vous remercie de me permettre via courriel de me prononcer **contre** ce projet éolien.

Plusieurs points me dérangent et portent mon opposition. Je vais tâcher de vous les décrire.

Tout d'abord, ce changement du paysage, adieu les visuels sans construction. Je peux facilement m'en rendre compte lors de déplacement en champagne et dans la région Haut de France. Le projet éolien comprends un tel nombre que notre région va dramatiquement se transformer en champ d'éoliennes. Comme si nous étions encerclés.

Je trouve stupéfiant que la mairie ne nous ait pas informé de ce projet, qu'aucune fois, notre avis ait été demandé. Ce sont des élus mais lorsque qu'une décision provoque une enquête publique, 4 réunions publiques, nous sommes dans un contexte où les 4 voix pour sont ridicules. Il est tout aussi stupéfiant que le porteur de ce projet le plus actif est le maire du village. Échanges de parcelles, discours d'adjoints en désaccord avec des votes pour ce projet, le conflit d'intérêt semble présent dans ce projet...J'aimerais qu'on me dise que je me trompe et qu'aucun élu n'est concerné de près ou de loin dans cette implantation éolienne. Je comprends qu'ils puissent vouloir augmenter leurs revenus mais pas au détriment des habitants.

La valeur des biens immobiliers va bien évidemment chuter. La présence d'autant d'éoliennes, leurs pollutions visuelles et sonores va modifier la valeur de nos maisons et de l'attrait dans notre région. Pourquoi aucune éolienne ne peut être construite à moins de 10 kilomètres des vignes de Champagne. Peut-être est ce juste une rumeur et je me trompe sur ce point.

De plus, aucun contrat entre l'agriculteur et la société d'éolienne n'a lieu devant notaire. Soit disant que la somme d'argent pour la dépollution du sol est mis de côté. La caisse des dépôts et consignation n'est pas un acteur du projet. Comment une société avec un faible capital peut garantir un nettoyage du site dans 20 ans. Ce n'est pas sérieux.

Les subventions d'État sont le moteur principal de cette industrie. La valeur écologique n'existe pas, seul les revenus obtenus par l'implantation des éoliennes comptent. C'est navrant.

Et puis j'aimerais bien connaître la "vraie" somme allouée au propriétaire et à la commune pour chaque éolienne,

Quel est le coût réel de production d'une éolienne. Il m'est impossible de le trouver sur internet. du

bureau d'étude, à sa mise en fonctionnement, à son reconditionnement... combien ça coute ??

Je n'arrive pas à trouver des points positifs à ce projet. Je ne vois en quoi la commune aurait un meilleur fonctionnement avec cet argent supplémentaire. On ne me l'a pas expliqué en tout cas. Ce qui est certain est que nos communes et voisins se divisent sur ce projet.

Merci de m'avoir permis de m'exprimer et j'espère que ce projet autour de Champguyon n'aboutira pas et que d'autres projets plus écologiques que financiers sauront être trouvés.

Cordialement.